



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 3^e TRIMESTRE 2017
VOLUME 39, N^o 8
SEPTEMBRE 2017

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt



AVIS IMPORTANT À LA POPULATION

La Municipalité désire vous informer que de nouvelles heures d'ouverture entreront en vigueur à compter du **4 septembre 2017**. Elles s'appliqueront à tous les services municipaux.

En effet, la Municipalité ouvrira ses portes 30 minutes plus tôt du lundi au vendredi. Par contre, nos heures d'ouverture seront de 8 h à 13 h le vendredi. Ce nouvel horaire sera applicable à l'année.

Lundi	8 h à 12 h & 13 h à 16 h 30
Mardi	8 h à 12 h & 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h à 12 h & 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h à 12 h & 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 13 h
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

JOURNÉES DE LA CULTURE LE 30 SEPTEMBRE PROCHAIN

La Municipalité de Lac-Beauport célébrera les Journées de la culture le 30 septembre prochain. En collaboration avec les artistes locaux de la Guilde artistique de Lac-Beauport, l'évènement *Symposium Musique en lac*, présentant des prestations musicales de tous les styles sur scène, verra le jour dans le parc de la Gentiane, ayant comme décor l'exposition permanente extérieure des artistes peintres locaux du Corrid'Art. Un projet d'expansion est d'ailleurs en cours afin d'exposer de nouvelles œuvres d'artistes de toute la MRC. Nous profiterons de cette journée pour inaugurer cette nouvelle phase. Les artistes seront sur place pour peindre en direct. Plusieurs activités familiales participatives sont prévues, telles qu'atelier de cirque, murale collective et photobooth. Bienvenue à tous !

PARC DE LA GENTIANE, samedi 30 septembre

- 11 h : Inauguration de la phase régionale du Corrid'Art
- 10 h à 17 h en continu :
 - Peintres en direct
 - Plusieurs prestations musicales sur scène
 - BBQ opéré par la Maison des jeunes Le Cabanon
 - Activités familiales :
 - ~ Atelier d'initiation au cirque (11 h à 16 h)
 - ~ Atelier participatif de musique du monde (11 h 30 à 16 h 30)
 - ~ Photobooth avec costumes d'époque
 - ~ Murale collective
 - ~ Maquillage d'enfants
 - ~ Mascotte

BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

- Exposition de toiles du 22 septembre au 15 octobre par l'artiste Luce Tremblay
- Conférence portant sur Félix Leclerc le 29 septembre à 19 h par Jean-Nicolas De Surmont
- Heure du conte et maquillage d'enfants le 30 septembre dès 9 h 30



CCAP CABLE.COM
TÉLÉVISION • TÉLÉPHONE • INTERNET

RAPPEL 3^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1^{ER} OCTOBRE 2017

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par AccèsD
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 \$ seront imposés pour taxes impayées.

Information
418 849-7141, poste 226

à surveiller :

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	PAGE 3
BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ	PAGE 3
SPECTACLE-HOMMAGE AU SAISONNIER	PAGE 5





AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270 ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 28 août 2017, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270** », tiendra une assemblée publique de consultation le **11 septembre 2017** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire dont l'objet est :
 - d'interdire dans la zone HU-270 les ensembles résidentiels de type projet intégré.
3. La zone concernée par cette modification est : HU-270.
4. Au cours de cette assemblée, seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi, ou de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 28 août 2017, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires** », tiendra une assemblée publique de consultation le **11 septembre 2017** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter des modifications réglementaires dont certaines sont susceptibles d'approbation référendaire. Ces modifications visent notamment à :
 - corriger des erreurs d'écriture et apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires ;
 - réviser les dispositions concernant les usages et constructions complémentaires ;
 - ajouter des dispositions concernant les véhicules-cuisine « food truck » ;
 - réviser les dispositions concernant les stationnements ;
 - réviser les dispositions concernant l'affichage et les enseignes ;
 - préciser les dispositions concernant les cabanes à sucre.
3. Les zones concernées par cette modification sont :

L'ensemble du territoire et plus spécifiquement les zones CM-101.1, CM-101.2, CM-102, CM-105.1, CM-106, C-107.1, IL-119, RI 301, RI-302, RE-303, RE-310, RI-311, RI-313, RI-315, PI-503, F-412, F-414, HV-254, HV-255, HV-256, F-401 à F-421, ZAD-601, ZAD-603 à ZAD-609.
4. Au cours de cette assemblée, seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi, ou de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

OFFRE D'EMPLOI PERSONNEL ÉLECTORAL DEMANDÉ



La Municipalité est à la recherche de personnes désireuses de travailler à l'un des postes suivants, dans le cadre de l'élection municipale 2017 de la Municipalité de Lac-Beauport :

- Scrutateur
- Secrétaire de bureau de vote
- PRIMO
- Membre de la commission de révision de la liste électorale
- Secrétaire de la commission de révision de la liste électorale
- Agent réviseur de la commission de révision de la liste électorale
- Président d'une table de vérification de l'identité des électeurs
- Membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs

La rémunération pour ces postes varie de 14 \$ à 17 \$ / heure.

S'il y a un scrutin, le travail s'effectuera pendant la journée du dimanche 5 novembre de 8 h à 23 h (approximatif).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs coordonnées en mentionnant : leur nom, numéro de téléphone et leurs adresses courriel et postale. Veuillez mentionner vos expériences de travail lors d'élections, s'il y a lieu.

Acheminez le tout à :

Bureau du président d'élection 65, ch. du Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Qc) G3B 0A1 ou à alaplante@lacbeauport.net



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité souhaite mettre en place une banque de noms d'éventuels bénévoles pour œuvrer au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le travail des bénévoles consiste à faire des analyses et des recommandations au conseil municipal sur les dossiers et les demandes concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Un poste est présentement vacant ; si vous êtes intéressés à soumettre votre candidature, nous vous demandons de déposer une lettre mentionnant votre intérêt à ce comité, à l'attention de :

M. Richard Fortin, directeur du Service des permis et inspections par la poste au 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1 ou par courriel à rfortin@lacbeauport.net.

Pour plus d'informations, contactez M. Richard Fortin au 418 849-7141, poste 228.

GARE AU VANDALISME!

Chers citoyens,

La Municipalité de Lac-Beauport est aux prises avec des problèmes de vandalisme récurrents. Malgré l'effort du Service des loisirs de donner vie à des projets stimulants tels que la revitalisation du skate park, les contrevenants récidivent. Des mesures de surveillance telles que caméras et équipes sur le terrain ont été mises sur pied par la Municipalité, mais nous vous invitons à être vigilants et à dénoncer tout acte de vandalisme. Gardez l'œil ouvert pour préserver la beauté de notre Municipalité !



ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ, ON SE DIT À L'AN PROCHAIN !

Les résidents de Lac-Beauport ont eu droit à un bel éventail d'activités cet été ! Le Service des loisirs s'est fait un plaisir d'organiser du cinéma, des spectacles au parc de la Gentiane, une soirée *Aventure Laser* et le *Projet Graffiti* au skate park. Bien que la météo n'ait pas été très clémente, nous avons été au rendez-vous pour vous divertir ! Ces projets ont été réalisés grâce au soutien financier de la MRC de La Jacques-Cartier dans le cadre du Fonds culturel régional ainsi qu'au soutien financier du Gouvernement du Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2017.

Restez à l'affût pour les activités à venir, telles que les Journées de la culture, la fête d'Halloween, la Féerie de Noël et bien plus !



Entente
de développement culturel



GOULDS
WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Service Régent
POMPES & PUIES

Benoît Bureau, propriétaire
C 418 571-8893

111, chemin Rourke,
Stoneham-et-Tewkesbury
(Québec) G3C 0W2

info@serviceregent.com
F 418 848-1796

418 849-5614

Licence RBQ : 2545-5577-96

VRSB
Bien plus que des arpenteurs-géomètres

Greffe de
Pierre Clavet
arpenteur-géomètre

418.849.2657
Lac-Beauport

Entretien / Réparation
Rénovation / Modifications
Débouchage de drain
Installation neuve
Dégel de tuyauterie
Chauffe-eau
Pompes / Puits
INSPECTION PAR CAMERA
SERVICE D'URGENCE
Situation Gratuite

Plomberie Gagnon
Résidentiel • Commercial • Institutionnel • Industriel

30 Années d'expertise
à votre service!

418-802-0898

Propriétaire: Dany Gagnon
plomberiegagnon.dany@outlook.com
plomberiegagnon.ca

Licence RBQ : 5723-3355-01



BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

Le lundi 4 septembre, la bibliothèque sera fermée – congé férié de la fête du Travail

L'horaire régulier reprend le mardi 5 septembre.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi	19 h à 20 h 30
Mardi	13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30
Mercredi	19 h à 20 h 30
Jeudi	10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h
Vendredi	Fermée
Samedi	10 h à 16 h
Dimanche	13 h à 16 h

www.lac-beauport.c4di.qc.ca



HEURE DU CONTE – JOURNÉES DE LA CULTURE

C'EST LE RETOUR DE L'ACTIVITÉ DE L'HEURE DU CONTE

C'est le samedi 30 septembre qu'aura lieu la première activité de l'heure du conte de l'automne et **pour souligner les Journées de la culture, l'accueil se fera dès 9 h 30. Animation ambulante, léger maquillage, micromagie, sculptures de ballons avec « Tiroline »**



Nous procéderons également à la remise des cartes-cadeaux de la Librairie Morency pour les gagnants du Club de lecture TD. Comme toujours, histoire et bricolage au rendez-vous.

Venez fêter la rentrée avec nous !

QUAND : le samedi 30 septembre dès 9 h 30

OÙ : à la bibliothèque, 50, chemin du Village

POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus

Activité gratuite – places limitées

Inscription obligatoire avant le jeudi 28 septembre

Méthode d'inscription : à la bibliothèque, par téléphone au 418 849-7141, poste 282 ou par internet à : bibliothequeecrin@lacbeauport.net

(Information exigée lors de l'inscription : le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone)



DES NOUVELLES DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Les activités du Club de lecture d'été TD se sont terminées le samedi 26 août.

Cette année, 135 enfants s'y sont inscrits, ce qui en fait encore un beau succès de lecture pour cette activité estivale.

Voici les gagnant(e)s des tirages hebdomadaires des semaines du :

Lundi 24 juillet : Satyam Larouche, 8 ans (jeu « Sands alive ») ; Annie Rhéaume, 10 ans (signet 3D) ;

Lundi 31 juillet : Laurence Bernard, 9 ans (jeu « Go Bong ») ; Catherine Caron, 12 ans (signet 3D) ;

Lundi 7 août : Alexanne Roberge, 10 ans (jeu de mime) ;

Lundi 14 août : Charles Jacques, 6 ans (Jeux et énigmes) ; Annabelle Fortier, 8 ans (signet 3D).

Les noms des gagnant(e)s des tirages des 21 et 28 août seront publiés dans la prochaine Chronique, de même que les noms des gagnant(e)s du tirage final.

Félicitations aux gagnant(e)s. Bonne chance à tous et à toutes pour les autres tirages !



EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

Du 23 septembre au 15 octobre

La bibliothèque exposera les œuvres de Luce Tremblay, artiste-peintre de Lac-Beauport.

« Résidant depuis 35 ans à Lac-Beauport, mes œuvres sont signées de mon nom d'artiste Verro.

Au départ c'est le portrait qui a été ma première passion. Dès ma tendre enfance, crayon à la main, devant une feuille blanche, je laissais venir l'inspiration. J'ai toujours eu ce besoin d'observer les gens et les choses.

Je demeure toujours à l'affût d'une inspiration. »

Venez admirer les toiles de cette artiste aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



ARTISTES RECHERCHÉS POUR EXPOSER À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est toujours à la recherche d'artistes intéressés à exposer leurs œuvres.

Peinture, sculpture, photographies, vitraux... Plusieurs dates sont disponibles.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M^{me} Claudette Robillard au 418 849-7141, poste 285 ou par courriel à : crobillard@lacbeauport.net.

LA FÉRIE DE NOËL EST À LA RECHERCHE D'ARTISANS POUR L'ÉDITION 2017 !

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est déjà à la recherche d'artisans pour la Férie de Noël de Lac-Beauport qui se déroulera les 2 et 3 décembre prochain.

La **Férie de Noël** à Lac-Beauport se veut avant tout une fête familiale réunissant des artisans pour y vendre tout ce qui touche à la fête de Noël.

Le marché de Noël qui se déroulera la fin de semaine des **2 et 3 décembre 2017** accueillera près de 25 exposants qui offriront leurs créations soit dans un kiosque intérieur ou dans une petite cabane en plein air.

Les personnes intéressées à faire partie de l'évènement ou à offrir un coup de main bénévole peuvent s'adresser à **Marianne Côté-Allard** au 418 849-7141, poste 242 ou par courriel à l'adresse suivante : mcote-allard@lacbeauport.net. La date limite d'inscription est reportée au 22 septembre 2017. Soyez des nôtres pour cette toute nouvelle édition !

Calendrier des collectes

Septembre 2017

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre 2017

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC

DESJARDINS CHARLESBOURG VERSE 25 000 \$ AU FONDS PHILANTHROPIQUE CHARLES-ÉLIE ET MAUDE CARRIER

C'est au Centre de plein air le Saisonnier, le 10 août dernier, qu'avait lieu la deuxième édition du spectacle-hommage à la famille Carrier, dont quatre des leurs sont disparus lors des attentats de Ouagadougou en janvier 2016. Rappelons que l'an dernier, le Saisonnier annonçait son intention de mettre sur pied un fonds philanthropique afin de maintenir l'œuvre de la famille Carrier. Outre les 10 000 \$ récoltés à ce jour grâce aux différentes activités, la Caisse de Charlesbourg



remettait ce 10 août un chèque de 25 000 \$ à la cause. « Grâce à cet important don, nous pourrions favoriser l'intégration d'enfants nouvellement arrivés au Québec en plus d'appuyer des initiatives communautaires mises en place et soutenues par le personnel du Saisonnier », a fait valoir M. Pierre Langevin, directeur général du Centre de plein air le Saisonnier. « Ainsi, la mémoire et les valeurs de Chop Suey et Maude Carrier resteront vivantes au Saisonnier. »

Cette soirée hommage aura aussi permis à la députée provinciale, M^{me} Véronique Tremblay, de remettre six certificats de reconnaissance aux familles des disparus : Charles-Élie, Maude et Yves



Carrier, Gladys Chamberland ainsi que Suzanne Bernier et Louis Chabot.

Le Saisonnier tient à remercier tous ceux et celles qui ont fait de cette soirée un succès. Un merci particulier à la photographe Annick Claveau, car sa lentille aura su immortaliser de beaux moments d'émotion. La famille Carrier sera au rendez-vous en 2018 pour la troisième édition du spectacle-hommage, c'est confirmé. Et vous, y serez-vous ?



CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAC-BEAUPORT

Vous vous sentez seuls et vous aimeriez rencontrer des gens ? Joignez-vous aux activités de l'âge d'or de Lac-Beauport organisées dans la salle Philippe-Laroche du centre communautaire (46, chemin du Village). Tous les mardis, nous jouons aux cartes, bridge, whist, Charlemagne, canasta, etc. Il y a aussi une table de billard à notre disposition. Une fois par mois, le Club organise un bingo, des soupers amicaux et un dîner dans un des restaurants de Lac-Beauport.

Les inscriptions auront lieu le mardi 12 septembre 2017, de 13 h à 16 h 30 au centre communautaire, salle Philippe-Laroche.

Pour connaître l'horaire des activités, communiquez avec M^{me} Ghislaine Lepage Alain, présidente, au 418 849-6910.

Il nous fera plaisir de vous compter parmi nous !

BAINS LIBRES

DU 25 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



IMPORTANT : Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : **GRATUIT** (preuve de résidence obligatoire à présenter au sauveteur sur place)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs, 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, et de 8 h à 13 h le vendredi. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

DU 25 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE (SAUF LE 9 OCTOBRE – ACTION DE GRÂCE)

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 19 h à 20 h (T)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+)	10 h à 11 h (T) 14 h à 15 h (A+) 17 h à 17 h 55 (F)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 30 (T)

9 OCTOBRE (ACTION DE GRÂCE)

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure			8 h à 9 h 30 (A) 13 h à 15 h (T) 14 h à 15 h (A+) 18 h à 20 h (T)				

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire **sans préavis**.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage **A** = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux) **F** = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) **E** = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus rapide, soutenu ou intense)



NOUVEAUTÉS À LA MAISON DES JEUNES

Pour l'automne, la Maison des jeunes Le Cabanon a décidé de faire peau neuve avec sa programmation. Chaque jour de la semaine aura une thématique différente et les jeunes pourront venir nous rendre visite selon leurs goûts et leurs préférences. De plus, une plage horaire est maintenant réservée aux jeunes de 5^e et 6^e années (11-12 ans) à tous nos jours d'ouverture de 15 h 30 à 17 h.



PROGRAMMATION AUTOMNE 2017

MARDI SOUPER COMM 17 H À 21 H	MERCREDI SOIRÉE SPORTIVE 17 H À 21 H	JEUDI ACTIVITÉ MDJ 17 H À 21 H	VENDREDI SORTIE 17 H À 22 H
--	---	---	--

DÉFI-LE TALENT DESJARDINS 2017 SE DÉROULERA LE 11 NOVEMBRE PROCHAIN !



Nous voilà déjà dans la préparation de l'édition 2017 du Défi-le Talent Desjardins. Si vous connaissez des jeunes qui ont un talent à partager, c'est une expérience de scène positive à ne pas manquer. En plus, il y a 1000 \$ en bourse pour les encourager dans leur art ! Merci à la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg qui est un partenaire majeur dans l'organisation cette année !

Période d'inscriptions aux auditions :
29 août au 23 septembre 2017



ENVIE DE VOUS IMPLIQUER POUR LES JEUNES ?

Des places sont disponibles sur le conseil d'administration de la Maison des jeunes : l'endroit idéal pour faire une différence pour les jeunes de sa communauté.

Si vous avez de l'intérêt, contactez-nous pour plus de détails : mdjlecabanon@gmail.com

PROTÉGEZ VOS BIENS

VOTRE AUTO

Chaque année, le **vol de véhicules** a des conséquences importantes pour les **victimes** :

- Augmentation des primes d'assurance
- Dommages causés à la propriété
- Perte de temps pour obtenir une voiture de remplacement
- Perte monétaire
- Etc.

En respectant quelques règles minimales de prévention et en vous munissant de certains dispositifs sécuritaires dont un système d'alarme ou un anti-démarrage, vous contribuerez à diminuer le vol de véhicules et deviendrez des partenaires actifs dans la lutte à la criminalité.

PRÉVENIR LE VOL D'AUTO

Un grand nombre de vols ont lieu à cause de la négligence des propriétaires qui laissent leurs clés dans la voiture ou qui oublient de bien verrouiller leurs portières. Ces vols se produisent en majeure partie au domicile des gens et dans les stationnements publics. Afin d'éviter ce genre d'ennuis... :

- Munissez-vous d'un système d'alarme, d'un anti-démarrage.
- Stationnez votre voiture dans un endroit bien éclairé et achalandé.
- Braquez les roues avant et serrez le frein à main afin d'éviter le vol avec une remorque.
- Gardez les clés sur vous.
- Ne laissez jamais le moteur tourner si vous laissez votre voiture sans surveillance.
- Ne conservez pas les clés de votre maison sur le même trousseau que vos clés de voiture.
- Assurez-vous qu'aucune description sur votre porte-clés ne permet d'identifier votre véhicule.
- Ne dissimulez pas le double de vos clés en aucun endroit dans la voiture.
- Ne laissez pas le certificat d'immatriculation dans le véhicule.



- Faites graver le numéro de série du véhicule sur les vitres et autres pièces importantes ; la revente n'en sera que plus difficile.
- Installez un bouchon de réservoir à essence muni d'une serrure ; non seulement cela évitera le vol d'essence, mais cela empêchera aussi le voleur de faire le plein et de se rendre plus loin.

PRÉVENIR LE VOL DANS VOTRE VÉHICULE

Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d'assurance et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets. Et saviez-vous que le temps des fêtes est la période de l'année la plus propice au vol dans les véhicules ? Afin de prévenir le vol dans votre auto :

- Ne laissez pas d'objets de valeur en vue : placez-les dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.
- Assurez-vous que les vitres de la voiture sont bien fermées.
- Verrouillez toujours les portières et le coffre arrière, même si la voiture est stationnée dans un garage.





TOURISME JACQUES-CARTIER MAINTENANT SUR INSTAGRAM



Plus techno que jamais, Tourisme Jacques-Cartier est maintenant sur Instagram !

Retrouvez de magnifiques photos de notre territoire via notre page @tourismejc et identifiez-nous avec les mots-clis #tourismejc ou #tourismejacquescartier. Vos photos pourront ainsi être partagées via notre page !

Tourisme Jacques-Cartier mise beaucoup sur le Web. En plus d'une présence accrue sur Facebook et d'autres plates-formes Web, son site Internet, le www.jacques-cartier.com, est d'ailleurs plus complet que jamais.

L'objectif derrière cette présence sur Instagram est de rejoindre la clientèle jeune adulte, de grands utilisateurs de ce réseau social. Sans compter qu'Instagram permet un rayonnement très large, ce qui contribuera sans aucun doute à mettre en lumière la région de La Jacques-Cartier en tant que destination plein air au Québec. Pour consulter le catalogue, voir toutes les nouveautés, gérer votre dossier d'utilisateur (renouvellement, réservation, prêt-entre-bibliothèque),

visitez le portail de votre bibliothèque au : <http://lac-beauport.c4di.qc.ca>.

CIRCUIT CULTUREL ET TOURISTIQUE RÉGIONAL À LA DÉCOUVERTE DE LA JACQUES-CARTIER

Des bornes sonores et des panneaux d'interprétation ont fait leur apparition dans le paysage de la région de La Jacques-Cartier. Installées aux quatre coins de la MRC, non seulement ces grandes structures d'acier mettent en lumière la richesse du patrimoine et de l'histoire de la région, mais elles vous conduisent à la découverte de paysages naturels et architecturaux majestueux.

À Lac-Beauport, vous en apprendrez davantage sur le développement de la villégiature qui a engendré la pratique de nouveaux sports, dont le ski alpin, notamment.

Parcourir le circuit vous mènera aux quatre coins de votre région en passant par Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Delage et Sainte-Brigitte-de-Laval.

Tous les détails au www.jacques-cartier.com.



VÉHICULES HORS ROUTE CIRCULATION INTERDITE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES



La Sûreté du Québec désire rappeler aux utilisateurs de véhicules hors route qu'il est interdit de circuler sur les propriétés privées, incluant les terres agricoles et producteurs privés sans autorisation au préalable des propriétaires.

En effet, des dommages peuvent être occasionnés aux propriétés, aux cultures ainsi qu'aux installations par la circulation de ce type de véhicule. Rappelons que la Loi sur les véhicules hors route prévoit que les utilisateurs de ces véhicules circulant sur des propriétés privées sans autorisation au préalable s'exposent à une amende de 450 \$ à 900 \$. De plus, des poursuites criminelles pourraient être entamées contre un utilisateur qui causerait des méfaits ou du vandalisme aux installations privées lors de son passage non autorisé.

À cet égard, endommager des clôtures, faire de la coupe de bois ou désassembler un obstacle

installé par le propriétaire pour limiter les déplacements des contrevenants sur ses terres pourrait être lourd de conséquences.

Pour plus d'information et pour connaître les endroits où peuvent être pratiqué le véhicule tout terrain ou la motoneige, vous pouvez visiter le site Internet de la Fédération québécoise des clubs quads au www.fccq.qc.ca.

La Sûreté du Québec remercie les citoyens pour leur collaboration et invite les témoins d'infractions à la Loi sur les véhicules hors route ou au Code criminel à contacter les policiers afin qu'ils puissent intervenir efficacement.

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE!
Départs aux heures | Du matin au soir | 7 jours sur 7

EXPRESS QUÉBEC ET SAINTE-FOY
POSSIBLE AVEC CORRESPONDANCE TCJC – PARCOURS 24

HORAIRE	PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART
D - L - M - M	6H00	21H00
J - V - S	6H00	23H00

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

SENTIERS DU MOULIN

MONT TOURBILLON

CLUB NAUTIQUE

LE SAISONNIER

LE RELAIS

ARCHIBALD

VERS LE TERMINUS RTC DU ZOO

WiFi



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net



Louise Brunet Mairesse
de Lac-Beauport

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
Ressources humaines
fbsaillant@lacbeauport.net



Francois-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net



andy.groskaufmanis.
conseiller

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, loisirs, culture et vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque (Dès le 5 septembre 2017)

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le lundi 4 septembre pour la fête du Travail.

séance du conseil

Les prochaines séances du conseil auront lieu les
lundi 11 septembre et 2 octobre à la salle
Philippe-Laroche du centre communautaire,
situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,
le vendredi de 8 h à 13 h
**Les bureaux seront fermés le lundi 4 septembre
pour la fête du Travail.**

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles	poste 246
Demande d'accès à l'information	poste 340
Fosses septiques	poste 248
Permis et inspections	poste 222
Taxation/évaluation	poste 226
Travaux publics	poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque	poste 282
Inscriptions aux activités	poste 244
Réservation de salle	poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



**Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec**

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

urgence

Urgence	9-1-1
Urgence aqueduc/égout	418 849-5050
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences	1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt)	1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME	
• Aérien	1 800 267-7270
• Maritime	1 800 464-4393

PROCHAINE PARUTION : 6 OCTOBRE 2017

DATE DE TOMBÉE : 21 SEPTEMBRE 2017

Suivez-nous sur Facebook [lacbeauport](https://www.facebook.com/lacbeauport)

info@lacbeauport.net

